

Fédération  
de la Distribution  
Automobile



Secteur automobile / Consommation

## Communiqué

### **Scandale des pièces détachées : la Feda demande au Gouvernement de mettre fin au monopole**

Depuis plusieurs semaines, la presse française et européenne met en lumière les pratiques de plusieurs constructeurs automobiles en matière de fixation des prix de vente des pièces de rechange dites « captives ».

Bénéficiant aujourd'hui d'un monopole du marché des pièces visibles destinées à la rechange, ces entreprises ont eu recours à un logiciel spécialement développé pour elles et grâce auquel les prix de vente de 70% de leurs références auraient été gonflés, parfois même doublés ou au-delà, au détriment du consommateur.

De surcroît, la presse fait état d'écrits et de contacts entre constructeurs qui pourraient, s'ils étaient confirmés, relever d'une entente horizontale sur les prix.

La Fédération de la Distribution Automobile (FEDA) attend du Gouvernement qu'il prenne la parole sur cette affaire dont les victimes sont une nouvelle fois les automobilistes. Elle attire son attention sur le cadre législatif qui, en maintenant une situation monopolistique là où de nombreux pays ont choisi de libéraliser ce marché, a créé les conditions de telles dérives.

Organisation professionnelle majeure de la filière aval, représentant 35 000 emplois dans plus de 1300 points de vente et ateliers, la Feda n'a pas attendu que la presse s'intéresse à cette problématique pour appeler, depuis longtemps, les pouvoirs publics à faire évoluer le droit en la matière.

En 2015, le Gouvernement avait reconnu la pertinence des amendements de libéralisation qui étaient présentés, tout en estimant qu'il n'était pas temps de procéder à cette réforme.

Aujourd'hui, la FEDA dénonce une nouvelle fois ce système et considère qu'il est désormais urgent d'agir : le *statu quo* est devenu absolument injustifiable.

La FEDA rappelle que tous les grands producteurs et grands marchés automobiles européens – Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni - ont adopté ou appliquent de fait la libéralisation du marché des pièces visibles, qui permet à des opérateurs indépendants de proposer ces pièces pour la réparation des véhicules.

Elle estime que l'ouverture du marché des pièces visibles produirait non seulement une baisse très significative des prix de vente de ces pièces – et donc un gain de pouvoir d'achat pour les automobilistes, mais qu'elle dynamiserait aussi considérablement l'après-vente automobile en établissant enfin des conditions de concurrence loyale entre les opérateurs indépendants et les réseaux des constructeurs.

La distribution multi-marques de pièces détachées appelle donc le Gouvernement à mettre fin à un monopole qui porte lourdement préjudice au consommateur, première victime des dérives révélées par la presse, mais aussi à l'emploi d'une grande partie de la filière automobile.